



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 26 septembre 2022

Présent.e.s : Françoise VAUCHE ; Laurence DUFLOS ; João PESTANA DA SILVA ; Marie BARTHELEMY ; Johann GOINEAU ; Françoise GREISCH ; André GRELON ; François PAILLOCHER ; Xavier BALLERY ; Anne-Valérie MALAVIEILLE ; Robert GARRISON ; Philippe JUGLAR

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Intervention de l' élu référent du Conseil de quartier, Boris JAMET-FOURNIER :

Boris JAMET FOURNIER remercie les participants de leur venue et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus. Il félicite le Conseil de quartier pour l'organisation conjointe du vide greniers avec le Conseil de quartier Marais-Archives et sur l'organisation des trois rencontres qui se sont tenues au début de l'été dernier. Il rappelle également le dernier jour de la phase de vote du Budget Participatif se tiendra demain.

Il répond aux questions posées lors de la précédente réunion :

Terrasse, Restaurant Le petit Dakar

Il est signalé au Conseil de quartier que le restaurant Le petit Dakar, membre du second collège du Conseil de quartier présent en séance a fait une demande de renouvellement de terrasse éphémère auprès de la Direction de l'Urbanisme. La gérante du petit Dakar explique avoir reçu la visite d'une personne qui s'est dit appartenir à la Direction de l'Urbanisme mais a refusé de décliner son identité. Lors de cette visite la gérante du restaurant a été informé que sa demande de terrasse était refusée elle était sur une zone de coronas trottoirs. Malgré les différentes relances qu'elle a pu adresser aux différents services concernés pour obtenir les raisons de ce refus, jusqu'à ce jour aucune réponse lui a été apporté.

Le restaurant ayant apporté par sa terrasse éphémère de la verdure dans la minéralité de la rue Elzevir et connu pour sa bonne entente avec le voisinage, il est peu compréhensible que cet établissement n'ait pas eu de réponse favorable à sa demande de terrasse éphémère. Cette situation entrainant des difficultés financières significatives pour le restaurant, le Conseil de quartier demande que des réponses soient apportées à la gérante du restaurant. Il est par ailleurs souligné le manque de cohérence dans l'attributions des terrasses entre les différents établissements dits « bon élève » et les établissements identifiés comme problématiques.

Le Règlement des étalages et terrasses de la Ville de Paris (RET) ne permet pas le maintien et l'installation de terrasses estivales dans les tronçons de rues ayant fait l'objet d'une pérennisation des coronatrottoirs. Toutes les rues concernées par ces réalisations sont logées à la même enseigne.

En outre, la philosophie de ces « élargissements » de trottoirs est de redonner davantage de place aux piétons, et non de faire se multiplier les extensions de terrasses (qui n'ont pas lieu d'être lorsque des travaux d'intérêt général sont programmés puis livrés).

Il est indiqué que dans la même rue deux autres commerçants ont eu l'autorisation ce qui laisse penser qu'il y aurait deux poids deux mesures.

Le Conseil de quartier demande qu'un point d'étape sur l'avancée des projets inscrits dans la démarche embellir votre quartier soit fait prochainement.

En ce qui concerne le quartier Marais-Place des Vosges, nous souhaitons lancer la concertation sur l'aménagement de la placette Pavée / Malher à l'automne pour des travaux en 2023, et sur la piétonisation des contre-allées Beaumarchais d'ici la fin de l'année pour des travaux début 2024 (toutes les dates sont indicatives et peuvent évoluer). Vous serez bien entendu informés et conviés à ces temps de concertation. La création des contre-sens cyclables dans la zone Turenne est prévue au deuxième semestre 2023. Concernant la refonte du plan de circulation dans le quartier, les opérations vont s'échelonner tout au long du premier semestre 2023. Pour plus de précisions sur la refonte du plan de circulation dans votre quartier, une réunion publique a eu lieu le 12 juillet 2022, à laquelle vous avez été conviés, et sur laquelle vous retrouverez toutes les informations sur notre site : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/revision-du-plan-de-circulation-du-marais-et-de-iles-dans-le-cadre-de-la-demarche-embellir-19565>.

Toutes les informations sur le premier quartier Embellir sont disponibles sur notre site : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/le-marais-et-les-iles-embellissons-ensemble-votre-quartier-17427>

Retour sur les événements du Conseil de quartier : des trois rencontres sur les places du secteur du Conseil de quartier et du vide-greniers organisé par les Conseils de quartier Marais Archives et Marais Place des Vosges.:

Il a été voté lors des précédentes réunions l'organisation de trois rencontres avec les habitant.e.s du quartier afin de recueillir leurs avis sur des propositions qui pourraient être menées par le Conseil de quartier. L'équipe d'animation présente les résultats recueillis :

a) Place de Thorigny – 11 juin 2022

Propositions	Nombre de réponses
Installation de boîte à livre	4
Installation de table de pique-nique	2
Installation de grilles autour des arbres	1
Organisation d'un vide-greniers	1
Suggestions recueillies	
Passage protégé devant les écoles	
Organisation de rencontres : moment de convivialité dans un jardin (1 fois tous les 3 mois)	
Annonces des événements culturels	
Actions d'entraide, de solidarité	
Observations	
Trou dans la chaussée rue du Pas de la Mule à proximité de l'arrêt du bus 29	

Fermeture du parc à chiens
Piétonisation de la rue de Thorigny – trafic de stupéfiant constaté jardin Berthe Weill
Réfection de la boîte à livre endommagée dans le jardin Berthe Weill
Occupation du jardin Berthe Weill par des personnes bruyantes la nuit

b) Place sis à l'angle de la rue Saint Antoine et de la rue des Tournelles – 25 juin 2022

Propositions	Nombre de réponses
Nommer la Placette	1
Ajout d'un banc	1
Amélioration de l'axe Bastille	1
Suggestions recueillies	
Déplacer les poubelles des accès PMR des trottoirs	
Ajouter et réparer les bancs et les balançoires de la Place des Vosges	
Agir contre les nuisances nocturnes	
Observations	
Endiguer le stationnement des livreurs Uber au pied de l'immeuble sis 7 bld Beaumarchais	
Problème de circulation sur le boulevard Beaumarchais en direction de la Place de la Bastille	

c) Place sis Rue Roger Verlomme – 9 juillet 2022

Propositions	Nombre de réponses
Installation de boîte à livres	9
Ajout d'un banc	8
Installation de grilles d'arbres	7
Ajout d'arceaux vélos	6
Réalisation d'une fresque murale	4
Suggestions recueillies	
Retour de la terrasse du restaurant Janou	
Remettre un container à verre au début de la rue Saint Antoine	
Installation d'une fontaine	
D'avantage de rues piétonnes	
Installation d'un dos d'âne rue Saint Gilles et rue du Foin	
Verbalisation des klaxons	
Observations	
Déjection canine sur le trottoir impair de la rue Roger Verlomme	
Caserne des minimes :	

- Problème des horaires d'hiver (fermeture des grilles à 17h)
- Pas de fluidité de passage dans la cour, limitant ainsi le commerce
- Détritus et déjection canine au 3 rue Saint Gilles
- Installation d'une végétalisation protégée dans la cour
- Animation et vie de la Caserne

Les membres du Conseil de quartier ayant participé aux rencontres indiquent que ces rencontres ont donné lieu à des échanges intéressants avec les habitant.e.s et usager.e.s. Cette belle initiative a plu aux habitants et a permis de faire connaître le Conseil de quartier.

d) Vide-greniers

Le vide-greniers co-organisé avec le Conseil de quartier Marais-Archives s'est tenu le 24 septembre. Certains participants considèrent qu'il n'y a pas eu assez de communication autour de cet événement d'autres considèrent que ce fut une réussite.

Interventions des groupes de travail et des Commissions :

a) Mobilité

Une réunion publique de restitution de la concertation et présentation du nouveau plan de circulation du Marais et des Iles s'est tenu le 12 juillet.

La Mairie de Paris Centre s'est appuyée sur l'expertise et les avis des participant.e.s aux trois ateliers, ainsi que sur les avis de la RATP et des concessionnaires de parking privés et publics consultés, pour consolider le nouveau plan de circulation du secteur. Les mesures retenues tiennent largement compte de cette phase de concertation qui a permis des évolutions importantes, tout en conservant les objectifs initiaux de la démarche.

Il est signalé que des panneaux de signalisation ne sont pas en adéquation avec le code de la route. Les autorisations de tourner à droite ou à gauche ne sont pas indiquées rue Saint Antoine tronçon Bastille/Rue Saint Paul. Il est par ailleurs évoqué le changement de sens de la rue des Arquebusiers. Les taxis et les PAM se voient désormais dans l'obligation de faire tout un détour pour arriver à destination.

b) PLU

Une nouvelle phase de concertation a été lancée du 5 septembre au 4 novembre, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et plus particulièrement sur la concertation sur les avant-projets des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et de règlement.

De nombreux dispositifs vont être proposés pour prendre part à la concertation. Des avis peuvent être rendus sur les propositions d'évolution des règles actuelles du PLU selon les orientations portées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) jusqu'au 4 novembre 2022 (17h).

Propositions de nom pour la Place située au début de la rue St Antoine.

Il est proposé par le Conseil de quartier les noms suivants :

- Place Beaumarchais en raison de la statue qui s'y situe
- Place des Tournelles en raison du lieux d'implantation de l'Hôtel des Tournelles

- Place d'Orgemont en hommage à la mémoire d'un personnage dont la vie s'y est inscrite durablement
- Place Dupuis-Delcourt ou Place Octo en raison du souvenir d'une action historique
- Place des Masques ou Place du Rire/Place aux Rires en raison de la promenade de masques qui s'y déroulait lors du Carnaval de Paris.

Un dossier va être constitué et déposé auprès de la Mairie pour les deux noms suivants :

- Place Dupuis-Delcourt ou Place Octo en raison du souvenir d'une action historique
- Place des Masques ou Place du Rire/Place aux Rires en raison de la promenade de masques qui s'y déroulait lors du Carnaval de Paris.

Propositions de projets pour le budget de l'année 2022 :

Budget Investissement :

Lors des précédentes réunions le Conseil de quartier s'est prononcé en faveur des projets suivants :

- a) Installation de poubelles

Il est indiqué par la Coordination des Conseils des quartiers que le prix d'une poubelle Cybel est de 650 €

- b) Installation de grilles autour d'arbres :

Il est proposé d'installer 6 grilles d'arbre Place de Thorigny et 3 grilles d'arbre Place Roger Verlomme. Hada PIERROT-RAMOS FELIZ indique que le coût d'une grille d'arbre est de 750€.

Le Conseil de quartier souhaite savoir la faisabilité de ce projet rapidement.

- c) Installation d'un banc Place sis au croisement de la rue Saint Antoine et rue des Tournelle.

Compte tenu des suggestions recueillies lors de la rencontre organisée sur la placette située Rue Roger Verlomme. Il est proposé aux membres du Conseil de quartier de voter l'installation d'un banc sur cette placette.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de ce projet.

Il est proposé par un membre du Conseil l'installation de bacs de fleur sur les croix Saint-André dont la gestion pourrait être prise en charge par les commerçants.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de ce projet.

Budget de fonctionnement :

Il est proposé de voter un budget de 200€ pour l'organisation d'un moment de convivialité et la fête de la galette des rois lors de la réunion du Conseil de quartier qui se tiendra le 5 janvier 2023.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de ce projet.

Vote de 200€ pour la communication (affiches et flyers pour la communication du concert OAP)

Rappel des projets d'investissement et de fonctionnement en cours de réalisation, votés sur le budget de l'année 2021 :

Budget d'investissement :

- a) Installation de boîtes à livre

Deux lieux d'implantation ont été définis par le Conseil de quartier. En raison du vote d'un budget supplémentaire pour ce projet, le Conseil de quartier va transmettre à la Mairie de nouveaux lieux d'implantation.

b) Installation de table d'échec

La Coordination des Conseils des quartiers indique être dans l'attente d'un visuel des tables d'échec des services de la Ville.

Budget de fonctionnement :

a) Concert Orchestre Accordéons de Paris

Le concert se tiendra le 20 novembre, en hommage à la mémoire d'André MOREAU, à la Mairie de Paris Centre.

Le Conseil de quartier vote un budget de 200€ pour la communication de cet événement.

b) Outils de communication du Conseil de quartier

L'achat de deux kakémonos et d'affiches ont été réalisés. L'achat de goodies est actuellement en cours.

c) Balades découvertes du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier va se pencher sur ce projet.

d) Installation de nichoirs

Parmi les lieux d'implantation proposés par le Conseil de quartier (jardin de la Place des Vosges, square Léopold Achille, square Georges Cain, jardin Berthe Weill et square Léonor Fini), seul le jardin de l'Hôtel de Sully n'a pas été retenu puisqu'il n'est pas géré par la Ville de Paris.

La question de la pose des nichoirs est étudiée par la Coordination des Conseils de quartier.

Edition 2022 du Budget Participatif :

Le Conseil de quartier rappelle que la phase de vote du budget participatif prendra fin le 27 septembre 2022 et invite les membres du Conseil de quartier à s'exprimer sur les projets proposés. 16 projets sont soumis au vote pour Paris Centre et 13 projets pour Tout Paris.

Questions diverses :

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir de quoi est composé le sable se trouvant dans les bacs à sable des squares et jardins, et quel est son impact sur la santé des enfants. C'est un sable très fin, dont les particules fines sont respirées par les enfants.

Il est demandé ce qu'il en est du Conseil du handicap.

La réunion se clôture, le Conseil de quartier se réunira le 7 novembre prochain.